



# *AVIS DE CONVOCATION*

## *Assemblée générale annuelle*

**A tous les membres,**

**L'Association des familles Messier inc.** vous invite à ses **Retrouvailles** et à son **Assemblée générale annuelle :**

**Date : dimanche le 12 août 2018**

Lieu : Restaurant Mikes Varennes  
80, rue Quévillon, Varennes, QC J3B 1B6

**La salle est ouverte à partir de 11 h.**

**Brunch : à partir de 11 h 30 (réservation svp)<sup>1</sup>**

**Assemblée générale annuelle : 13 h 15**

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture;
4. Vérification du quorum et du droit de présence;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 août 2017;
7. Rapport du président du conseil d'administration;
8. Présentation du rapport financier 2017-2018;
9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2018-2019;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection;
12. Élections : Richard Leonardo (283), David Messier (347) et Nycole Messier (409) sont sortants de charge, mais rééligibles;
14. Varia (ouvert).
15. Levée de l'assemblée.

Par la suite, les membres élus au conseil d'administration se rencontreront afin d'élire leurs officiers. Puis, ceux-ci seront présentés aux membres présents. Pour conclure agréablement cette rencontre, les membres qui le désirent pourront échanger leurs histoires de famille. Il est possible que nous puissions visiter deux maisons ancestrales ayant appartenu à nos ancêtres... Visitez notre site Web pour plus de détails.

Réjean Messier, secrétaire

<sup>1</sup> **Brunch** : Veuillez réserver auprès du secrétaire :  
450 346-2976 ou  
rejeanmess@gmail.com

## ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 août 2017 à 13 h 15 au Restaurant Mikes Varennes, 80 rue Quévillon, Varennes, Qc.

### Présences :

13 membres : Estelle Messier Guay (223), Stella Messier Bellefroid (222), Stella Messier (261), Gilles Messier (3), Yvette Messier Bernier (100), Lise Ferron (384), Michèle Desrosiers (105, départ à 14h30), David Messier (347), Nycole Messier (409), Richard Leonardo (283), Réjean Messier (12), Réal Messier (85, départ à 14h30), France Moreau (413, arrivée à 14h20).

7 observateurs(trices) : Jean-Paul Guay, Paul Bellefroid, Ernest Bernier, Lucie Marcil, Denis Le Blanc, Huguette Olivier, Josée Moreau.

Absence motivée : Carole Messier (357), administratrice.

Absence non-motivée : Jean-Claude Messier (4), administrateur.

### 1. Ouverture de l'assemblée.

Le président, Richard Leonardo (283), souhaite la bienvenue à tous les participants et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 45.

### 2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Proposé par Réal Messier (85) et,  
appuyé par Yvette Messier Bernier (100)  
que Richard Leonardo (283) agisse comme président d'assemblée, et  
que Réjean Messier (12) agisse comme secrétaire d'assemblée;  
Adopté à l'unanimité.

### 3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture.

Le président mentionne que l'avis de convocation est paru dans le dernier numéro de La Moisson des Messier (juillet 2017) et sur notre site Web. De ce fait, il déclare qu'en vertu de nos règlements, l'avis est conforme. Il invite également les membres à prendre connaissance de l'avis de convocation puisqu'il se trouve à la page 1 du Cahier de l'AGA qu'ils ont reçu en début de réunion.

### 4. Vérification du quorum et du droit de présence.

Le président constate qu'en vertu de nos règlements, le quorum est atteint. De plus, il rappelle aux participants que seuls les membres ont droit de vote et que les observateurs peuvent émettre des opinions, suggestions, commentaires mais n'ont pas droit de vote ni ne peuvent se présenter aux élections.

### 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Après lecture de l'ordre du jour,  
il est proposé par Stella Messier Bellefroid (222),  
appuyé par Lise Ferron (384),  
que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en tenant compte que le point « 14 (Varia) » demeure ouvert.  
Adopté à l'unanimité.

### 6. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 août 2016

Il est proposé par Lise Ferron (384),  
Appuyé par Nycole Messier (409)  
qu'afin d'alléger la lecture du procès-verbal, le secrétaire se limite à la lecture des propositions (sans nommer les gens qui en ont fait la proposition ou qui l'ont appuyé)  
Adopté à l'unanimité.  
Après lecture par le secrétaire, il est  
proposé par Estelle Messier Guay (223), et  
appuyé par Yvette Messier Bernier (100)  
d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 août 2016.  
Adopté à l'unanimité.

## **7. Rapport du président du conseil d'administration**

Le président, Richard Leonardo (283), présente les grandes lignes du travail accompli par les membres du conseil d'administration au cours de l'année 2016-2017. Le texte du président fait partie de la documentation remise aux membres participants.

## **8. Présentation du rapport financier 2016-2017**

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Réjean Messier (12). Quelques questions des membres sont répondues à leur satisfaction.

## **9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2017-2018.**

Il est proposé par David Messier (347), et appuyé par Lise Ferron (384) que Stella Messier Bellefroid (222) soit mandatée pour faire la vérification financière de l'association pour l'année financière 2017-2018.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'assemblée demande à Stella Messier Bellefroid (222) si elle accepte ce mandat. Elle accepte.

Stella Messier Bellefroid (222) est donc mandatée de faire la vérification financière de l'association pour l'année financière 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

Comme chaque année, il est rappelé que la vérification doit être faite dans les mois qui suivent la fin de l'année financière (idéalement, entre le 15 mai et le 15 juillet) et que cette fonction doit être faite à titre bénévole.

## **10. Ratification des faits et gestes des administrateurs**

Après avoir pris connaissance du travail accompli par les membres du conseil d'administration et du rapport financier, le président demande aux membres une proposition pour ratifier les faits et gestes que les administrateurs ont réalisés au cours de l'année 2016-2017. Il est

Proposé par Réal Messier (85), et

Appuyé par Stella Messier Bellefroid (222)

de ratifier les faits et gestes des administrateurs pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

## **11. Ratification des modifications à nos règlements.**

Ajouter les articles 22.4 et 22.4.1 :

### 22.4 Destitution

22.4.1 Le conseil d'administration peut destituer un membre du conseil qui n'a pas participé à trois réunions au cours d'une année sans motiver ses absences.

Après avoir répondu aux questions des membres et d'en avoir discuté,

il est proposé par Réal Messier (85), et

appuyé par Lise Ferron (384)

d'ajouter à nos règlements, les articles 22.4 et 22.4.1 tel que proposé par les membres du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

## **12. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.**

Il est proposé par Stella Messier Bellefroid (222), et

appuyé par Stella Messier (261)

que Richard Leonardo (283) soit nommé président d'élection;

Il est proposé par Richard Leonardo (283), et

appuyé par Réal Messier (85)

que David Messier (347) soit nommé secrétaire d'élection.

Richard Leonardo (283) et David Messier (347) acceptent.

Adopté à l'unanimité.

### 13. **Élections.**

Les personnes dont le mandat se termine cette année sont Jean-Claude Messier (4), Réjean Messier (12) et Carole Messier (357).

Richard Leonardo (283) mentionne que Carole Messier (357) ne sollicite pas un nouveau mandat au conseil d'administration et que nous sommes sans nouvelles de Jean-Claude Messier (4) depuis des mois.

Ouverture des mises en candidature :

Réjean Messier (12)

proposé par Stella Messier Bellefroid (222)

appuyé par Réal Messier (85)

Lise Ferron (384)

proposée par Réjean Messier (12)

appuyée par Estelle Messier Guay (223)

Ne recevant pas d'autres candidatures, Richard Leonardo (283) propose la fermeture des mises en candidature. Il est appuyé par Stella Messier Bellefroid (222).

Adopté à l'unanimité.

Le président d'élection demande aux nommés s'ils acceptent leur nomination au conseil d'administration.

Lise Ferron (384) accepte,

Réjean Messier (12) accepte.

Puisque nos règlements nous permettent de former un conseil d'administration qui pourrait compter jusqu'à 10 membres, le président d'élection déclare « élus par acclamation pour un terme de deux ans » les 2 membres qui ont accepté d'en faire partie. Le conseil d'administration 2017-2018 sera donc composé de 5 membres, soit : Réjean Messier (12), Richard Leonardo (283), David Messier (347), Lise Ferron (384) et Nycole Messier (409). Félicitations aux nouveaux élus ainsi qu'à ceux qui ont été réélus pour un nouveau mandat.

### 14. **Varia**

Gilles Messier (3) remet à tous les participants le document « Varennes Recherche sur quelques maisons » qu'il a préparé à notre intention.

Gilles Messier (3) mentionne qu'il a trouvé dans un document publié par Marcel Trudel que Michel a été nommé Commandant de la milice à Montréal en 1665.

Richard Leonardo (283) mentionne que René Messier, fils de Michel, a été nommé Capitaine de la Milice à Varennes pour remplacer son père en année à confirmer.

### 15. **Levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yvette Messier Bernier (100), et

appuyé par Lise Ferron (384)

de lever l'assemblée à 14 h 45.

Adopté à l'unanimité.

*--- original signé par Réjean Messier ---*

Réjean Messier (12)

secrétaire d'assemblée.


# RAPPORT DU PRÉSIDENT

2017-2018

Par la présente, j'aimerais vous présenter mon rapport annuel pour l'année débutant le 1<sup>er</sup> avril 2017 et se terminant le 31 mars 2018.

Nous avons débuté notre année d'activité, le dimanche 23 avril 2017, en répondant favorablement à l'invitation de Réal Messier de participer à la 29<sup>e</sup> édition de la « Cabane à Sucre » à St-Jude. Il y avait environ 115 personnes présentes dont une trentaine de membres de notre association. Après le dîner, nous nous sommes rassemblés dans une salle adjacente qui nous était réservée. Encore une fois, Réal avait pris soin de monter une exposition de photos souvenirs, d'albums de généalogie et des documents variés des plus intéressants. Cela nous a permis de faire des rencontres familiales et de tisser des rapprochements avec nos membres et avec d'autres Messier présents. Jusqu'ici, c'est l'activité qui regroupe le plus de Messier et qui donne l'occasion aux jeunes enfants de s'amuser dans les jeux extérieurs, sans compter la balade en traîneau qui est une occasion unique de voir de magnifiques chevaux de près. Encore une fois cette année, je profite de l'occasion pour remercier Réal de son invitation de nous accueillir et pour le féliciter du succès sans cesse renouvelé de cette activité.

Le dimanche 28 mai 2017, nous étions 5 pour effectuer des visites lors de la Journée « Portes Ouvertes des Musées » de Montréal. Encore une fois, nous avons vécu une journée mémorable. Nous avons visité le Musée de Pointe-à-Callière pour voir les nouveautés créées pour les Fêtes du 375<sup>e</sup> Anniversaire de Montréal. Nous avons également visité la Maison Nivard-De Saint-Dizier à qui Michel avait vendu une maison à Ville-Marie. Par la suite, nous nous sommes rendus au Musée Le Ber/Le Moyne. Nous avons rencontré Mme Mona Andrée Rainville qui personnifiait Madeleine de Royon d'Allone qui apparemment avait pris pour époux Robert Cavalier de LaSalle, mais... semble-t-il que c'était seulement des rumeurs pour que celui-ci puisse obtenir des subventions...

Le 17 juin 2017, 10 personnes (dont 7 membres de l'Association) s'étaient donné rendez-vous au Service de généalogie du Centre d'Histoire de Saint-Hyacinthe pour une visite guidée. Après un mot de bienvenue, Mme Marie-Marthe Bélisle leur a présenté les différentes ressources disponibles pour les chercheurs en généalogie qui fréquentent régulièrement le CHSTH. Après la visite, les participants ont pu bénéficier des conseils et de l'expertise de Mme Bélisle pendant plus d'une heure.

Le 8 juillet 2017, un groupe de 10 personnes se sont rencontrées pour effectuer les visites du Séminaire des Sulpiciens et du Musée de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Bien que limitée dans le temps, la visite au Séminaire des Sulpiciens nous a permis de visiter le jardin qui a servi dans le temps de Michel Messier à cultiver des légumes et des épices. La visite du Musée de l'Hôtel-Dieu avait une connotation particulière puisque l'établissement a été témoin du mariage de Michel et d'Anne.

Le dimanche 13 août 2017, Réjean a organisé notre assemblée générale annuelle ici même à Varennes. Nous avons débuté par un brunch suivi de notre assemblée générale. Pour des raisons personnelles, Jean-Claude (4) et Carole (357) ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. C'est avec plaisir que nous avons accueilli une nouvelle venue au sein de votre conseil d'administration. En effet, Lise Ferron (384) a accepté de se joindre aux administrateurs en place pour un terme de deux ans.

Les membres présents ont démontré leur satisfaction des faits et gestes des administrateurs en adoptant une proposition en ce sens. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à parcourir notre site Web afin de voir quelques photos souvenirs des activités auxquelles vous êtes toujours invités.

Après notre AGA, Steven Caron nous a guidés à travers les rues de Varennes pour nous faire connaître des maisons qui pourraient témoigner du passage de plusieurs descendants des Messier au fil des années. Encore une fois, une journée bien remplie !

Suite à la page 8...

# Rapport financier 2017-2018

## ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

du 1er avril 2017 au 31 mars 2018

---

### REVENUS :

Cotisations	1 939,48 \$
Cotisations payées à l'avance	120,00 \$
La Moisson	30,00 \$
Épinglettes	4,00 \$
Écussons	6,00 \$
Don	155,00 \$
Activités	- \$
Autre	9,35 \$

### Total des Revenus

2 263,83 \$

### DÉPENSES :

La Moisson	726,51 \$
Épinglettes	- \$
Écussons	- \$
Site web	216,02 \$
Personne morale	34,00 \$
Activités	80,64 \$
Frais de bureau	309,98 \$
Frais bancaires	71,40 \$
Autres	- \$

### Total des dépenses

1 438,55 \$

### Profit / Perte

825,28 \$

### Total de l'inventaire

2 417,13 \$

# ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

## **BILAN**

**du 1er avril 2017 au 31 mars 2018**

### **ACTIF :**

En caisse au 31 mars 2018 10 334,28 \$

**Total :** 10 334,28 \$

### **PASSIF :**

Compte à payer au 31 mars 2018 - \$

**Total :** - \$

**ACTIF - PASSIF :** 10 334,28 \$

### **CAPITAL :**

Capital au 1 avril 2017 9 509,00 \$

Profit / perte 825,28 \$

**Total :** 10 334,28 \$

**AVOIR NET :** 10 334,28 \$

### **INVENTAIRE**

Épinglettes et écussons 640,00 \$

Numéros de La Moisson 1 216,00 \$

Équipements divers 561,13 \$

**Total de l'inventaire :** 2 417,13 \$

---

Rapport produit par : Réjean Messier (12)

Signature --- original signé par Réjean Messier ---

Rapport vérifié par : Stella Messier Bellefroid (222)

Signature --- original signé par Stella Messier Bellefroid ---

ce 4 juillet 2018 à Pike-River, QC

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres  
Association des Familles Messier inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des Familles Messiers Inc. au 31 mars 2018, de même qu'à l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 2018. Notre examen a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, vérification sommaire des écritures et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Association.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Signé : —*original signé par Stella Messier Bellefroid*—  
Stella Messier Bellefroid, vérificatrice mandatée

Pike-River, QC, le 4 juillet 2018

---

## RAPPORT DU PRÉSIDENT (suite)

---

Tout au long de l'année, nous avons fait des représentations auprès du Comité de toponymie de Varennes, afin qu'une réunion des membres du comité soit convoquée, leur permettant ainsi de procéder à l'étude de notre demande et, nous l'espérons, de déclarer Michel comme cofondateur de leur ville. La réunion a finalement été convoquée pour le 13 juin dernier, mais n'a pas eu lieu puisque le quorum n'a pas été atteint. Une nouvelle date devrait être annoncée sous peu.

Pour terminer, je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil pour l'excellence de leur travail, et pour leur appui constant à travailler dans une atmosphère d'esprit d'équipe, ce qui facilite notre tâche d'administrateur de votre Association et nous permet de vraiment veiller à son avancement. Permettez-moi d'adresser des remerciements spéciaux et bien mérités à David et à Réjean qui, soit par Facebook, par notre site Web ou par la publication régulière de notre journal, La Moisson des Messier, assurent une communication constante avec tous nos membres du Québec, du Canada et des États-Unis. Bravo et merci à vous deux !

Je vous remercie de votre encouragement. C'est ce qui nous permet de toujours vouloir nous dépasser pour vous et de continuer au succès de notre Association.

Richard Leonardo,  
président

---

### *Suite à notre AGA...*

Dévoilement de l'itinéraire proposé et d'informations additionnelles concernant notre Voyage au pays des ancêtres par Anne Roussel, et

Visite des lieux suivants :

- Maison de Marie-Anne Messier et Alexandre Petit (visite extérieure);
- Emplacement du moulin banal de Jean Brodeur, meunier;
- Emplacement des vestiges du fortin construit par Michel Messier;
- Emplacement du Manoir de Michel Messier (visite extérieure).